



Paris, le 23 avril 2018

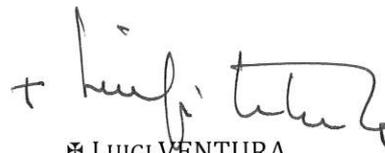
Prot. N° 7 947/2018

Monseigneur,

Le 21 septembre 2017, Monsieur Patrick Foulon, Maire de Saint-Père-sur-Loire, a adressé une lettre à Sa Sainteté le Pape François pour l'inviter au championnat de France cycliste des ecclésiastiques organisé dans sa commune le 1^{er} mai. Conscient des engagements du Saint-Père, il sollicite, à défaut de sa présence, un message à l'attention des compétiteurs qui serait lu par vous-même.

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint le message que le Cardinal Secrétaire d'État, adresse au nom du Saint-Père, à l'attention des participants à ce championnat.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments fraternels et tout dévoués.


✠ LUIGI VENTURA
Nonce apostolique

PJ : 1

Monseigneur Jacques BLAQUART
Évêque d'Orléans
14, Cloître Saint-Aignan
45057 ORLEANS Cedex 01



« S.E. Monseigneur Jacques BLAQUART
Evêque d'Orléans

ORLÉANS

A l'occasion du championnat de France cycliste des ecclésiastiques organisé dans la commune de Saint-Père-sur-Loire, Sa Sainteté le Pape François adresse son cordial salut à tous les participants et les assure de sa prière. Il rend grâce au Seigneur pour cette manifestation qui leur permet, à travers les efforts déployés, de témoigner que le choix de répondre à l'amour de Dieu dans le ministère de prêtre ou la vie consacrée n'enlève rien à notre humanité mais nous conduit « *au-delà de nous-même pour que nous parvenions à notre être le plus vrai* » (Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n.8). Aussi, le Saint-Père demande à Dieu de soutenir l'engagement des participants et de les aider à déployer les talents reçus *en vue du bien de tous*, afin de *recevoir une couronne qui ne se fane pas* (Cf. I Co. 9,25). Avec cette espérance, le Saint-Père vous accorde de grand cœur la bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous vos diocésains et aux participants à ce championnat cycliste et il appelle la bénédiction du Seigneur sur les habitants de Saint-Père-sur-Loire.

Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté »

Du Vatican, le 19 avril 2018